



PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA NUTRITION



District Sanitaire de Podor - Sénégal

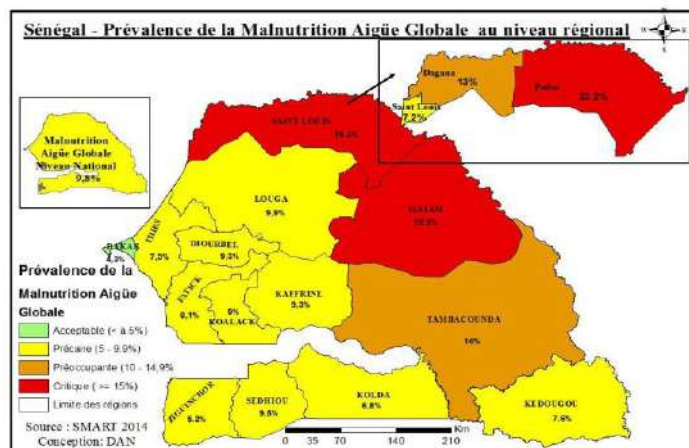
Pour un développement durable et solidaire

La malnutrition est l'une des causes principales de mortalité maternelle et infanto-juvénile au Sénégal. Sur le plan national, **19% des enfants de moins de cinq ans souffrent de retard de croissance ; 6% sont atteints de malnutrition aigüe et 13% souffrent d'insuffisance pondérale.** Cette situation pourrait s'expliquer par les carences en vitamine A et en iode ainsi que l'anémie qui touche les enfants et les femmes enceintes. **Les causes majeures de la malnutrition sont :**

- Les mauvaises pratiques sanitaires et alimentaires
- La disponibilité et la diversification par l'insuffisance et manque
- Les pratiques d'allaitement (Normes socioculturelles/ Absence de plateforme d'allégement des travaux)
- L'hygiène et les soins accordés aux enfants, aux femmes enceintes (Suivi médical/ Accès aux médicaments)

Ainsi pour assurer à tous un état nutritionnel satisfaisant, le Sénégal se réfère au document de **Politique Nationale de Développement de la Nutrition** (PNDN) élaboré par la Cellule de Lutte contre le Malnutrition. Une politique nationale renforcée par le **Plan Stratégique Multisectoriel de Nutrition** (PSMN) en tant que réel plan d'action s'appuyant sur tous les secteurs reliés de près ou de loin à la problématique de la malnutrition.

La vision de la PNDN est « **Un pays où chaque individu jouit d'un état nutritionnel optimal en adoptant les comportements adéquats** »



Le département de Podor fortement touché

Le **Partenariat** est l'Agence d'Exécution Communautaire en charge du Programme de Renforcement de la Nutrition dans le **District Sanitaire de Podor**. Il couvre tout le district de Podor, ses **10 communes et 314 villages** avec une prévalence de :

- **23% de malnutrition aigüe**
- **13% d'insuffisance pondérale**

Selon une étude SMART 2014

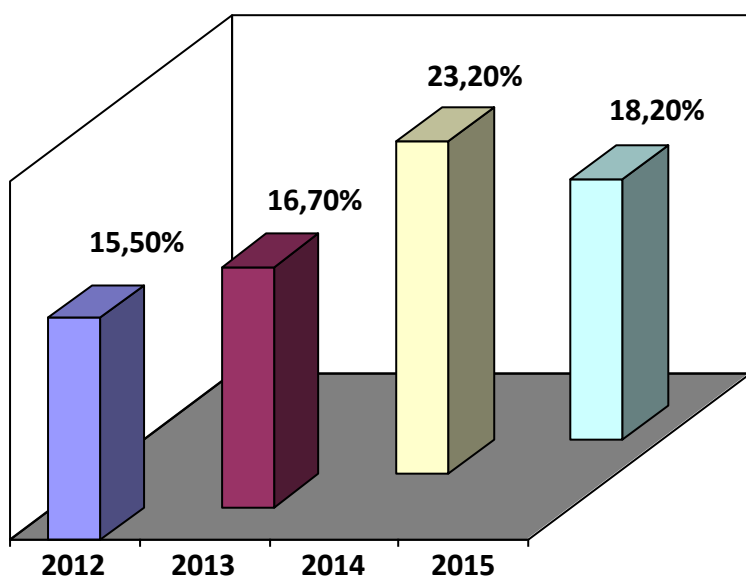
LA CELLULE DE LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

La Cellule de Lutte contre la Malnutrition a été créée par décret N° 2001 – 770- du 5 octobre 2001. Placée sous l'autorité du **Premier Ministre** - en tant que clef de voûte entre plusieurs secteurs - elle apporte son **assistance technique** dans la définition et la mise en œuvre de la politique nationale de nutrition. Elle est composée de **représentants de ministères techniques clés impliqués dans la nutrition, d'élus locaux et de représentants d'ONG et de la société civile**. Un large panel d'acteurs permettant la réalisation d'une réelle volonté d'éradiquer la malnutrition du pays.

MISSIONS

- ✓ Assiste le Premier Ministre dans la définition de la **politique et des stratégies nationales en matière de nutrition**
- ✓ **Examine et agréé** les propositions de collaboration émanant des ministères techniques dans le cadre de l'exécution du programme
- ✓ **Finance la mise en œuvre** de plusieurs projets et programmes dont le PRN

Etant l'un des départements du Sénégal le plus touché, le Partenariat en collaboration avec la CLM tente de mettre en œuvre le protocole du PRN à travers différents axes de procédure



Taux de prévalence de la malnutrition dans le Département de Podor

LE PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA NUTRITION (PRN)

OBJECTIFS

- ✓ Améliorer la croissance des enfants de **0 à 5ans**, vivants dans les zones urbaines ou rurales pauvres du Sénégal
- ✓ Renforcer les **capacités institutionnelles et organisationnelles** pour mettre en œuvre et évaluer des interventions de nutrition.

STRATEGIES

- ✓ Promotion de **l'intégration des objectifs nutritionnels dans les plans des Ministères Techniques** impliqués dans la nutrition
- ✓ Interventions axées sur les femmes enceintes ou allaitantes et les enfants de moins de 5 ans, par le biais d'Agences d'Exécution Communautaires (**AEC**)

CIBLES

- ✓ Les enfants de **moins de 5 ans**
- ✓ Les **femmes enceintes et allaitantes**
- ✓ Les **membres de la communauté**

PARTIES PRENANTES

- ✓ Les **Ministères techniques (MT)**
- ✓ Les **Collectivités locales**
- ✓ Les **secteurs privés ainsi que les services déconcentrés** sous l'égide des différents MT
- ✓ Les Agences d'Exécution Communautaire telles que **Le Partenariat** qui a en charge la mise en œuvre du PRN dans le District Sanitaire de Podor

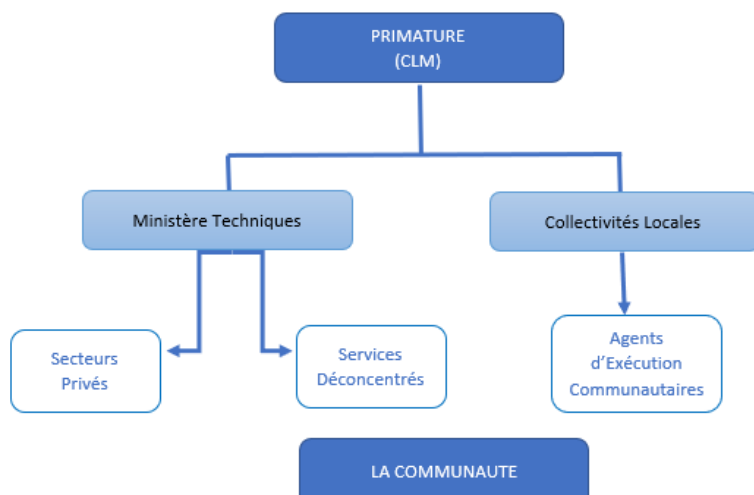


Schéma institutionnel de la CLM pour la mise en œuvre du PRN

SUIVI PROMOTION DE LA CROISSANCE

Les relais communautaires mènent des activités mensuelles de suivi et promotion de la croissance au niveau des sites SPC. Durant ces séances de pesée, les enfants de 0-23 mois, inscrits dans le registre SPC sont suivis régulièrement. Cette activité constitue aussi une occasion pour s'entretenir avec la mère ou gardienne d'enfant sur l'état nutritionnel de ce dernier et lui prodiguer des conseils en vue de favoriser une croissance adéquate.



Séance de pesée mensuelle dans un des sites SPC

LA PRISE EN CHARGE DE LA MALNUTRITION AIGUE

L'une des activités phares du PRN demeure la Prise en Charge de la Malnutrition Aigüe (PECMA) qui démarre par un dépistage actif chez les enfants 6-59 mois. Cette activité permet de détecter les cas de Malnutrition Aigüe Modérée (MAM) et référer par la même occasion les Malnutris Aigüe Sévère (MAS) au niveau des structures sanitaires les plus proches. Pour toucher davantage d'enfants dans la zone du Diéri, des Task Force seront organisés afin de permettre aux enfants habitant les villages reculés de bénéficier du service offert. La prise en charge des MAM démarre aussitôt après le dépistage grâce à la mise à disposition dans les délais des intrants nécessaires (Plumpy Sup ou farine enrichie). Ce qui fait qu'un enfant MAM aussitôt dépisté, peut recevoir sa ration alimentaire en attendant les regroupements périodiques de suivi. Avant la transmission des données, une vérification est d'abord faite par les acteurs communautaires.

Pour les besoins de la PECMAM, des points de prestation ont été mis en place pour que tous les

enfants MAM puissent bénéficier de tout le paquet prévu à cet effet. Il s'agit entre autres de supplémentation alimentaire, du traitement médical adéquat et de la phase de suivi. Les cas sévères sont référés au niveau des structures sanitaires les plus proches pour un traitement en ambulatoire. Ces derniers sont suivis au niveau communautaire par les relais et les agents communautaires du projet. Les mamans n'étant pas en mesure d'assurer le déplacement vers les structures sanitaires, seront appuyés en transport selon les besoins.



Activité de dépistage dans le Diéry (task force)

INFORMATION EDUCATION COMMUNICATION /COMMUNICATION POUR UN CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

Pour l'adoption des pratiques familiales essentielles par les cibles primaires, le programme de renforcement de la nutrition a mis sur la communication interpersonnelle. Les activités prévues à cet effet, sont les séances de causerie, les entretiens individuels, les VAD, les mobilisations sociales et les émissions radiophoniques. Pour toucher une plus grande cible, le projet signe des protocoles avec des radios communautaires de la zone pour la diffusion d'émissions animées par le personnel du projet et les partenaires. Des séances de mobilisation sociales et des caravanes de sensibilisation sont aussi prévues à cet effet.



Séance de mobilisation sociale

LES ACTEURS DU PRN

Les Ministères Techniques

Les ministères techniques concourent à la mise en œuvre du programme, en qualité de membres de la CLM. Ils ont pour mandat la définition des politiques, normes et protocoles relatifs à leurs secteurs ainsi que l'assurance qualité des interventions. Les services déconcentrés des ministères techniques ont un rôle essentiel à jouer au niveau opérationnel dans l'exécution des activités.

Les Collectivités Locales

Dans le sillage de la politique de décentralisation et des options du gouvernement en matière de développement local, la CLM a fait de la responsabilisation des Collectivités Locales dans la mise en œuvre des activités de nutrition, une stratégie d'intervention. L'objectif étant de les amener à s'approprier les interventions et à terme inscrire une ligne nutrition dans le budget de leurs Plans Locaux de Développement.

Agences d'Exécution Communautaires (AEC)

Les AEC partenaires de la CLM sont des Organisations Non Gouvernementales (ONG), ayant les capacités de mise en œuvre de projet de nutrition à l'échelle d'un district de santé. A ce titre, elles délivrent les services de nutrition communautaires.

Le Secteur Privé

Par rapport à la nutrition, il est l'acteur principal dans la fortification des aliments de base. Les industries de l'huilerie et des céréales sont membres du Comité Sénégalais pour la Fortification des Aliments en Micronutriments (COSFAM) logé à la CLM.

La Communauté

L'ensemble de la communauté doit être mobilisé pour permettre une réelle pérennisation de la lutte. Même si les cibles sont principalement les femmes et les enfants de moins de 5 ans, la problématique doit concerner tout le monde pour une prise en charge optimale.

L'Agent Relais Communautaire

L'ARC réside dans l'aire d'intervention de la CLM, il a un statut de volontaire au service de la communauté de rattachement.

Le choix de l'ARC est effectué de manière participative par la communauté afin de garantir la reconnaissance de la personne retenue.

Selon la dynamique communautaire et les références sociales des villages d'intervention, l'ARC est placé soit sous l'autorité du chef de village ou de toute autre instance communautaire présente dans le milieu (comités locaux de pilotage, GIE de femmes...). Acteur incontournable dans la mise en œuvre, l'ARC a pour rôle de délivrer les services de nutrition aux populations ciblées.

Le Comité Local de Pilotage

L'efficacité des interventions passe avant tout par l'implication de la communauté dans son ensemble. Au niveau des sites, la communauté est représentée par un comité local de pilotage. Il est composé de représentants de toutes les franges de la communauté, les femmes bénéficiaires, les hommes, les autorités coutumières et religieuses, les jeunes et toutes les associations représentatives de la communauté. La composition de l'instance de gestion et de coordination est laissée à l'appréciation de la collectivité. Son rôle consiste à assurer la gestion des activités de la CLM à la base

LES RESULTATS

- ✓ *Plus de 27 000 enfants 6-59 mois dépistés en moyenne chaque année*
- ✓ *Plus de 1 300 MAM suivi*
- ✓ *Plus de 1 000 MAM récupérés*
- ✓ *Plus de 6 800 enfants suivis régulièrement lors des séances de pesée*
- ✓ *Plus de 50 000 personnes touchées chaque année lors des séances de causerie*
- ✓ *Pourcentage d'enfants malnutris < 4%*
- ✓ *Insuffisance Pondérale < 3 %*

Le Partenariat

Organisation de
Solidarité Internationale

Siège en France

71 rue Victor Renard
59 000 Lille
Tel : +33 (0)3 20 53 76 76
Fax : +33 (0)3 20 88 22 95
contact@lepartenariat.org

Antenne au Sénégal

Quai Ousmane Masseck
Ndiaye X Rue Potin- Île Nord
BP 746 Saint-Louis
Tel: (+221) 33 961 46 51
Fax: (+221) 33 961 46 52
plslouis@orange.sn